



Le Maire de Goderville

A Madame, Monsieur
Conseiller municipal
de GODERVILLE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Salle des Fêtes de la Mairie de Goderville le **LUNDI 15 FEVRIER 2021 à 18 heures 30.**

ORDRE DU JOUR

I) Finance :

1. Synthèse des RPQS Eau, Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif
2. Demandes de subvention pour la rénovation de la toiture du cabinet médical
 - Etat : Dotation de Soutien à l'Investissement Local « classique » 2021
 - Etat : Dotation des Equipements des Territoires Ruraux 2021
3. Location du logement (n°9a) rue « Hameau Martin »

II) Personnel :

4. Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, de Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
5. Mise en place d'astreintes

III) Divers :

6. Question(s) pouvant survenir d'ici la séance du conseil
7. Questions diverses et communications : dérogations scolaires et carte scolaire

Dans l'espoir de vous y rencontrer, je vous prie de croire en l'expression de mes sincères salutations.

A GODERVILLE, le 05 février 2021
Le Maire, Frédéric CARLIERE,



Note de synthèse - Conseil Municipal du 15 février 2021

Question n° 1 – Synthèse des RPQS Eau, Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif

Conformément à la réglementation en vigueur, la Communauté de communes se doit d'établir chaque année un rapport d'activités des différents services publics rendus à la population. Ce rapport a été validé en séance communautaire le 19 janvier dernier et doit être soumis à l'approbation des communes membres. *Il est annexé à la présente synthèse.*

Question n° 2 – Demandes de subvention : rénovation de la toiture du cabinet médical

Suite aux fortes pluies de ces dernières semaines, plusieurs fuites ont été constatées.

Des réparations ont déjà été effectuées à maintes reprises pour colmater à différents endroits les fuites de la toiture. Néanmoins, à chaque épisode pluvieux, des fuites réapparaissent.

Aussi, les élus proposent de rénover l'intégralité de la toiture du cabinet médical en sollicitant plusieurs aides auprès de l'Etat au titre de l'année 2021.

- Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- Dotation des Equipements des Territoires Ruraux

Question n° 3 – Location du logement (n°9a) rue « Hameau Martin ».

Faisant suite au départ d'un locataire, Monsieur le Maire propose de relouer l'appartement n°9a situé rue « Hameau Martin », à compter du 01^{er} mars 2021, pour un loyer mensuel de 540 euros avec un dépôt de caution du même montant.

Monsieur le Maire serait autorisé à signer le bail de location et toutes pièces inhérentes.

Question n° 4 – Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, de Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le régime indemnitaire des agents communaux est attribué en une seule fois au mois de novembre, il correspond à un treizième mois.

Depuis décembre 2017 est mis en place un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel de l'agent. Ce régime indemnitaire se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement. En application de la circulaire ministérielle, l'IFSE (Indemnité de Fonctions, Sujétions et Expertise) est versée mensuellement. Lors d'arrêt de travail, le régime indemnitaire suit le même sort que le traitement. Certaines filières et grades ne pouvaient pas prétendre au RIFSEEP en 2017 (filière technique – grade de technicien et police municipale, notamment). Désormais, ils le peuvent et il convient d'ajouter le grade de technicien (filière technique).

Question n° 5 – Mise en place d'astreintes

Le projet de règlement des astreintes est annexé à la présente synthèse.

Divers –

- Dérogations scolaires et carte scolaire